



Ville de Crabtree

AVIS PUBLIC

Suite à l'émission du certificat des résultats de la procédure d'enregistrement tenue le 11 septembre 2024 :

Le règlement 2024-433 modifiant le règlement 2017-309 concernant la création d'une réserve financière pour financer les travaux de cours d'eau et fossé entre en vigueur le 12 septembre 2024.

Ce règlement est déposé au bureau de la Ville où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance

Donné à Crabtree, ce 12 septembre 2024

Pierre Rondeau

Directeur-général et greffier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, **Pierre Rondeau**, directeur général et greffier de la ville de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 12 septembre 2024 entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 12 septembre 2024.